

Compte rendu de la séance du 21 mars 2018

Président : CID Jean-christophe

Secrétaire : CAYRE Nicole

Présents :

Monsieur Georges LABOUDIE, Madame NICOLE CAYRE, Monsieur Jean-Christophe CID, Monsieur Joël DELPEYROUX, Madame Mireille BENNET, Monsieur Pascal ARMANDO, Madame Colette PROENCA, Monsieur Francis LEONARD

Excusés :

Absents :

Représentés :

Ordre du jour:

1. Approbation Compte rendu Conseil Municipal du 02 mars 2018
2. Délibération Compte Administratif de la Commune de Carennac
3. Délibération Compte de Gestion de la Commune de Carennac
4. Délibération pour l'Affectation du Résultat de Fonctionnement de la Commune de Carennac
5. Délibération Compte Administratif Service Assainissement Commune de Carennac
6. Délibération Compte de Gestion Service Assainissement Commune de Carennac
7. Délibération pour l'Affectation du Résultat de Fonctionnement Service Assainissement Commune de Carennac
8. Délibération sur la demande d'occupation dans un but culturel, de la salle se trouvant entre la Cour du Prieuré et Le Réfectoire des Moines par Monsieur FLAMENT, pour la saison estivale 2018

Délibérations du conseil:

Approbation du Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 02 mars 2018 (DE 2018 020)

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des modifications ou des observations doivent être apportées au Compte-rendu du Conseil municipal du 02 mars 2018.

Aucune observation n'étant émise, Monsieur le Maire met au vote l'approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 02 mars 2018.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Délibération sur le Compte Administratif de la Commune de Carennac
(DE 2018 021)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean Christophe CID délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

SECTION FONCTIONNEMENT

- Dépenses année 2017 521 053.72 €
- Recettes année 2017 483 033.72 €
- *Résultat année 2017 Déficit* **-38 020.00€**
- *Résultat antérieur (2016)* 45 035.85 €

RESULTAT Excédent cumulé 7 015.85 €

SECTION INVESTISSEMENT

- Dépenses année 2017 49 802.96 €
- Recettes année 2017 90 148.13 €
- *Résultat année 2017 Excédent* **40 345.17€**
- *Résultat reporté (2016)* 27 114.87 €

RESULTAT Excédent cumulé 67 460.04 €

Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement doit être en priorité affecté au financement de la section d'investissement

- Résultat excédentaire d'investissement cumulé 67 460.04 €
- Résultat déficitaire d'investissement €
- Prise en compte des RAR / dépenses - 11 212.80 €
- Prise en compte des RAR/recettes
- Excédent de financement réel 56 247.24 €
- Besoin de financement réel

Affectation du résultat 2018 0 en investissement (1068)
 Au budget primitif 2018 7 015.85 € 002

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations exercice	49 802.96	90 148.13	521 053.72	483 033.72	570 856.68	573 181.85
Total	49 802.96	90 148.13	521 053.72	483 033.72	570 856.68	573 181.85
Résultat de clôture		40 345.17	38 020.00			2 325.17
Restes à réaliser	11 212.80				11 212.80	
Total cumulé	11 212.80	40 345.17	38 020.00		11 212.80	2 325.17
Résultat définitif		29 132.37	38 020.00		8 887.63	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CARENNAC, les jour, mois et an que dessus

Compte de Gestion de la Commune de Carennac (DE 2018 022)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean Christophe CID

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Fait et délibéré à CARENNAC, les jour, mois et an que dessus

AFFECTATION DE RESULTAT COMMUNE (DE 2018 023)

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur	45 035.85 €
reporté (report à nouveau)	
Résultat d'investissement antérieur reporté	<u>27 114.87 €</u>

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution de l'exercice	40 345.17 €
Solde d'exécution cumulé	<u>67 460.04 €</u>

RESTE A REALISER

Dépenses d'investissement	11 212.80 €
Recettes d'investissement.....	<u>0,00 €</u>
Solde.....	<u>-11 212.80 €</u>

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT

Rappel du solde d'exécution cumulé.....	67 460.04 €
Rappel du solde des restes à réaliser.....	<u>-11 212.80 €</u>
Pas de besoin de financement	<u>0,00 €</u>

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A

AFFECTER

Résultat de l'exercice.....	- 38 020 €
Résultat antérieur.....	<u>45 035.85 €</u>
Total à affecter.....	<u>7 015.85 €</u>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068)	0,00 €
2) Affectation complémentaire en "Réserves" (crédit du compte 1068)	
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2018 (report à nouveau créditeur)	7 015.85 €
TOTAL REPORT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	7 015.85 €

Fait et délibéré à CARENNAC, les jour, mois et an que dessus

Délibération sur le Compte Administratif de la Commune de Carennac/service Assainissement (DE 2018 024)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean Christophe CID délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

SECTION FONCTIONNEMENT

- Dépenses année 2017 20 761.45 €
- Recettes année 2017 33 159.90 €
- *Résultat année 2017 Excédent* **12 398.45€**
- *Résultat antérieur (2016)* 27 136.20 €
- *Affectation de résultat 2016* - 2089.83 €
- *Résultat antérieur après affectation* 25 046.37 €

RESULTAT Excédent cumulé 37 444.82 €

SECTION INVESTISSEMENT

- Dépenses année 2017 14 874.45 €
- Recettes année 2017 13 383 €
- *Résultat année 2017 Déficit* **- 1491.45 €**
- *Résultat reporté (2016)* 3 410.17 €

RESULTAT Excédent cumulé 1 918.72 €

Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement doit être en priorité affecté au financement de la section d'investissement

- Résultat excédentaire d'investissement cumulé 1 918.72 €
- Résultat déficitaire d'investissement €
- Prise en compte des RAR / dépenses - 3 116.60 €
- Prise en compte des RAR/recettes
- Excédent de financement réel 37 444.82 €
- Besoin de financement réel

Affectation du résultat 2018
Au budget primitif 2018

1 197.88 en investissement (1068)
36 246.94 € 002

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		3 410.17		25 046.37		28 456.54
Opérations exercice	14 874.45	13 383.00	20 761.45	33 159.90	35 635.90	46 542.90
Total	14 874.45	16 793.17	20 761.45	58 206.27	35 635.90	74 999.44
Résultat de clôture		1 918.72		37 444.82		39 363.54
Restes à réaliser	3 116.60				3 116.60	
Total cumulé	3 116.60	1 918.72		37 444.82	3 116.60	39 363.54
Résultat définitif	1 197.88			37 444.82		36 246.94

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CARENNAC, les jour, mois et an que dessus

Compte de Gestion de la Commune de Carennac/Service Assainissement (DE 2018 025)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean Christophe CID

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Fait et délibéré à CARENNAC, les jour, mois et an que dessus.

AFFECTATION DE RESULTAT SERVICE ASSAINISSEMENT (DE 2018 026)

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur	25 046.37 €
reporté (report à nouveau)	
Résultat d'investissement antérieur reporté	<u>3 410.17 €</u>

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution de l'exercice	- 1491.45 €
Solde d'exécution cumulé	<u>1 918.72 €</u>

RESTE A REALISER

Dépenses d'investissement	3 116.60 €
Recettes d'investissement.....	0,00 €
Solde.....	-3 116.60 €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Rappel du solde d'exécution cumulé.....	1 918.72 €
Rappel du solde des restes à réaliser.....	-3 116.60 €
besoin de financement	-1 197.88 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A**AFFECTER**

Résultat de l'exercice.....	12 398.45 €
Résultat antérieur.....	25 046.37 €
Total à affecter.....	37 444.82 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(crédit du compte 1068)	- 1 197.88 €
--------------------------	---------------------

2) Affectation complémentaire en "Réserves"

(crédit du compte 1068)	
--------------------------	--

3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2018	36 246.94€
--	-------------------

(report à nouveau créditeur)	
-------------------------------------	--

TOTAL REPORT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

36 246.94 €

Fait et délibéré à CARENNAC, les jour, mois et an que dessus

Demande d'occupation de la salle de l'ancien Office de Tourisme pour la saison estivale 2018 (DE 2018 027)

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Monsieur FLAMENT, président de l'association CARENN'ART, qui souhaite occuper à titre gratuit, la salle de l'ancien Office de Tourisme pendant la saison estivale 2018, pour des expositions culturelles. En contrepartie, Monsieur FLAMENT s'engage à rénover cette salle.

Le Conseil Municipal rappelle que ladite salle étant l'issue de secours de la salle polyvalente du bas, il est nécessaire d'en préserver l'accès.

Le Conseil Municipal rappelle également, que les travaux effectués par Monsieur FLAMENT, devront se faire dans le respect de ce Site classé.

Après avoir ouï l'exposé du Maire et émis les deux réserves ci-dessus, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le prêt à titre gratuit de la salle de l'ancien Office de Tourisme pendant la saison estivale 2018 à Monsieur FLAMENT.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Séance levée à 21H45